SÉANCE DU 11 MARS 2024

DÉLIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars à 20h00, les membres du conseil municipal de Marminiac dûment convoqués en date du 29 février se sont réunis, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, Maire.

Présents : DIAZ Julie, FLORENTY Kévin, FRENCH Rachel, GALIACY Benoît, GOMEZ MONBRUN Patricia, DESTAL Céline, GARRIGOU Sarah, CESSAC Caroline.

Absent: LESSENNE Léopold,

Absents excusés: FLORENTY Vincent, PEYRIE Sabine,

Céline DESTAL a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DE COMPTES-RENDUS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

Après avoir nommés les membres qui étaient présents et absents lors du dernier Conseil Municipal en date du 11 décembre 2023, Mme le Maire Rachel FRENCH lit les comptes-rendus des délibérations prises lors de celui-ci. Elle les soumet à l'approbation des membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les délibérations et le procèsverbal.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024-03-11-/01 – MISE A L'ETUDE D'UN PROJET DE CREATION D'UNE SECTION BILINGUE PRECOCE FRANÇAIS - OCCITAN

Proposition d'une mise en place d'une section bilingue Français/Occitan dans le cursus scolaire de nos écoles publiques du 1^{er} degré. Vote pour l'engagement d'une étude de la faisabilité de cette proposition.

Voté à l'unanimité

N° 2024-03-11-/02 – FACTURATION LORS DE NOUVELLE COMMANDE DE PLAQUE DE NUMEROTAGE

Un administré a perdu sa plaque et demande que la commune lui fournisse une nouvelle plaque.

Une facturation de 10 euros sera faite.

Voté à l'unanimité.

N° 2024-03-11-/03 - FORFAIT MOBILITES DURABLES

Le montant des forfaits mobilités durables :

100 euros lorsque l'utilisation est comprise entre 30 et 59 jours

200 euros lorsque l'utilisation est comprise entre 60 et 99 jours

300 euros lorsque l'utilisation est d'au moins 100 jours.

Voté à l'unanimité

N° 2024-03-11-/04 - MODIFICATION NOM DE L'IMPASSE DU PIGEONNIER

Difficultés rencontrées par les services d'urgences pour trouver la rue du pigeonnier. Proposition de renommer « l'impasse du pigeonnier » au lieudit « Roquecave » en « impasse de Roquecave »

Voté à l'unanimité

N° 2024-03-11-/05 – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SCOLARITE DE L'ECOLE DE SAINT POMPON

Les frais de scolarité d'un enfant habitant à Marminiac à l'école de Saint Pompon s'élève à 3638,84 euros. Mme le maire propose de participer à hauteur de la somme correspondant au montant de la participation à Cazals de 1735,78 euros.

Voté à l'unanimité

N° 2024-03-11-/06- PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SCOLARITE DE L'ECOLE DE GOURDON

Prise en charge des frais de scolarité de 787,99 euros pour un enfant domicilié à Marminiac qui est inscrit à l'école primaire de l'hivernerie classe CE1 + ULIS pour l'année scolaire 2023/2024.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1. PLUi – repérage de granges

Des photos sont demandées afin de repérer les granges. A faire rapidement.

2. Chemin de Brunet à Marminiac

Très emprunté par des promeneurs et des chasseurs. La chaussée a été endommagée par le passage de véhicules alors que le sol est saturé et des ornières profondes le rendent difficilement accessible, voire potentiellement dangereux pour des cyclistes et les promeneurs. Des réparations sont nécessaires.

3. Reprise restaurant

Mr Yates David est le nouveau futur propriétaire. Mme le maire doit le rencontrer jeudi 14 mars.

4. Maison Garry

L'électricité est remise en état. Les sanitaires et le chauffage vont être installés. La cuisine doit également être installée.

Réflexion nécessaire pour la mise en place pour la location, le ménage et la remise des clés lors des futurs locations.

5. Éclairage public

Mr Roland Fabre prend le relais du projet. Une nouvelle délibération aura lieu.

6. Pré Lacoste

La livraison de la table de ping-pong sera repoussée afin de pouvoir couler la chappe à l'emplacement prévu. Trop d'eau à l'heure actuelle dans le pré.

7. Nids de frelon

Se renseigner pour connaître la période à laquelle il faut poser des pièges.

8. AER

Zones à définir. Zone réseau de chaleur, zone photovoltaïque, quelles autres énergies renouvelables ??

Volonté d'organiser une soirée pour les habitants avec diffusion du film « êtres en transition » de François Stuck. Recherche d'associations pour compléter les informations afin d'en faire un débat citoyen.

Les délibérations à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Mme le Maire lève la séance à 21h38.